

IR (Instruments rating) qualification aux instruments : partie théorique

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **03/11/2011**

Mots clés : autres aéronefs, hélicoptère, avion, instruments de vol

Identification

Identifiant : **56**

Version du : **17/04/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Air crew Rgl UE n°1178/2011 sous-partie G

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

vérification des connaissances théoriques nécessaires au pilotage aux instruments d'avions, d'hélicoptères et d'autres aéronefs

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- composante d'une certification existante; pilote de transport CPL/IR/ A et H

Descriptif général des compétences constituant la certification

aptitude au vol aux instruments

Modalités générales

connaissances théoriques portant sur la réglementation, la connaissance générale de l'aéronef, des instruments, préparation et surveillance du vol, performance humaine, météorologie, radio-navigation, communication en IFR

Liens avec le développement durable

Aucun

Public visé par la certification

- étudiants, salariès et demandeurs d'emploi

Evaluation / certification

Pré-requis

baccalauréat scientifique, détention de la licence de pilote professionnel (CPL commercial pilot license)

Compétences évaluées

connaissances dans les matières énumérées ci-dessus

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

niveau III

Centre(s) de passage/certification

- centres DGAC

La validité est Temporaire

1 an

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

licence en trois volets visée par la DGAC à chaque étape de la formation et de la carrière

Plus d'informations

Statistiques

statistiques établies par la DGAC

Autres sources d'information

—